



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire Général était presque chaque semaine pendant au moins 3 heures au bureau de la FAL pour traiter le courrier, pour distribuer les emails, pour gérer le bureau, délivrer les licences et pour actualiser la page web. Celle-ci n'est jamais entièrement à jour.

Les licences sportives qui n'ont plus été prolongées depuis 2010 sont périmées pour pouvoir réattribuer le numéro. Il reste encore un nombre réduit de licences à 3 chiffres. Suite à la crise sanitaire, il y a eu des tentatives de pirater la base de données FAI. Suite à ces tentatives, la FAI a limité l'accès à la base de données à des adresses IP connues. La validité des licences FAI peut être vérifié (avec des problèmes) sur le site de la FAI (<http://old.fai.org/about-fai/fai-sporting-licences>) en laissant l'adresse email connectée à la licence du sportif. La licence est immédiatement envoyée par email en format PDF. Sans adresse email, la licence ne peut être retirée.

Nous disposons enfin d'un nouveau site internet. A côté de l'adresse www.aeroclub.lu, le site peut aussi être accédé par www.fal.aero. En cas de besoin de publication d'un document, un mail à la FAL suffit pour qu'il soit mis en ligne.

Dans ce contexte, je rappelle qu'il est nécessaire d'utiliser le formulaire actuel pour la demande de licence. Pour le **renouvellement** de licences, utilisez le fichier Excel. Toutes les informations nécessaires pour tenir notre base de données à jour sont incluses.

Un organisateur de compétition peut à tout moment vérifier la licence d'un sportif s'il a demandé auprès de la FAI (<https://www.fai.org/contact>) un nom d'utilisateur et code d'accès.

Pour éviter des malentendus, oublis ou des pertes concernant la remise des demandes de subsides et décomptes, je vous prie de **ne pas** les envoyer par email. La taille d'attachement de 10Mo dépassé, il n'y a pas de garantie que les documents arrivent chez nous. Si la demande est envoyée par email, elle doit impérativement être adressée à fal@pt.lu (Eventuellement le secrétaire en copie).

Le secrétariat FAL avait envoyé un lien aux membres affiliés qui montre vers un répertoire de la Dropbox FAL. Ils peuvent ainsi lire les rapports des Conseils d'Administration. Pour des raisons de confidentialité, il n'est pas prévu de mettre les rapports sur le site Internet. Les clubs qui n'ont pas ce lien sont priés de contacter le secrétaire général.

ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020 :

L'Assemblée Générale pour l'exercice 2019 a eu lieu sous forme de courriel. Les nouveaux statuts ont été acceptés. Les élections ont été reportés en 2021.

Dans l'exercice 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois. Le bureau c'est réuni en dehors des CA quand la situation le demandait. Suite aux possibilités électroniques, les réunions dans une salle ont fait place aux concertations par email ou via Skype.

En plus de ces réunions, des membres du bureau de la FAL, du Conseil d'Administration et les délégués FAL ont assisté aux réunions suivantes (online) :

- ✓ FAI General Conference
 - ✓ FAI Ballooning Commission
 - ✓ FAI Gliding Commission à Istanbul
 - ✓ FAI Aeromodelling Commission à Lausanne
 - ✓ EGU European Gliding Union
 - ✓ EPFU European Powered Flying Union
 - ✓ Réunions avec le Ministère des Transports, la Direction de l'Aviation Civile (DAC), la Commission Aéroportuaire du Findel, Ministère des Sports
- Jean-Claude Weber était administrateur du Bureau de la FAI. Claude Eschette a été réélu Vice-Président FAI.

EVOLUTION DES MEMBRES :

Au 31 décembre 2020, la FAL comptait 26 membres personne morale (clubs associés/affiliés) et 5 membres supporter. Les associations ALMPA et Vieilles Tiges ont fusionné. L'association « Luxembourg Flight School » est dissoute. Le « Model Indoor Club Kondsreff » ne semble plus fonctionner.

Vu la crise sanitaire, le nombre de licences a réduit nettement. Une multitude de compétitions cat1 FAI ont été annulés ou reportés en 2021

SUJETS PRINCIPAUX :

Clubs :

Aviation Générale

La « Luxembourg Flight School », association vient d'être dissoute comme les DTO fonctionnent.

Vu le manque d'intérêt, la FAL a décidée de mettre en veille, l'affiliation à la EPFU.

Un appel pour trouver un délégué pour la « General Aviation Commission » de la FAI n'a pas réussi.

Micro-aviation et vol libre

Le Club Aéroplume continue à améliorer l'infrastructure du terrain Zoufftgen en France. La FAL va continuer dans ses efforts de trouver un terrain au Luxembourg.

La réglementation parapente et ULM semble progresser. La DAC a promis de finaliser le dossier dans un futur très, très proche ☺.

Depuis le décès de Greg Knudson, la FAL n'a plus de délégué à la Commission de Vol libre (CIVL). Un appel chez le membre concerné n'a pas donné de résultat.

Modélisme

Au 1. Juillet 2022 la réglementation drone devrait être appliqué, si un règlement spécifique modélisme n'est pas finalisé. Une délégation de la FAL est en train de traiter cette réglementation modélisme. Le point crucial reste l'altitude de vol maximale sur nos terrains. Une solution semble se confirmer. Je rappelle, qu'une inscription sur

myguichet.lu comme pilote de drones est seulement nécessaire pour voler en dehors des terrains de modélisme.

On doit malheureusement constater une baisse du nombre des membres dans les différents clubs de modélisme. Cette baisse est partiellement compensée par l'arrivée des pilotes FPV.

Parachutisme

Le Cercle Para rencontre aussi une diminution de membres ainsi que la volonté de s'investir dans le conseil d'administration.

La station de carburant de l'aérodrome de Noertrange est à la fin de vie et l'état n'est pas disposé à prendre en charge, la totalité des frais en question. Le hangar sur le site est trop petit pour l'avion du CPL. La construction d'un nouveau hangar n'est actuellement pas possible, vue la durée limitée des contrats de bail. Ainsi l'avion est garé au Findel (frais de hangar et frais de déplacement pour chaque activité parachutiste).

U-Space

La EASA est en train de mettre en place un nouvel espace aérien dédié au vol professionnel de drones. Toutes nos activités seront concernées.

Pour 2020, la FAL n'a pas pu proposer un candidat pour le diplôme Tissandier de la FAI.

La FAL fait appel aux clubs de proposer des membres pour les divers diplômes ou autres distinctions de la FAI. Une liste complète avec les requis peut d'être envoyée aux clubs ou, peut être consultée sur le site de la FAI. Il est de même pour l'Ordre du mérite en Aéronautique et Astronautique. Pas besoin d'attendre jusqu'à la fin de l'année.

Relations avec les ministères et autres

Subsides et congés

En général, les subsides et les congés sportifs pour dirigeants demandés ont été accordés par le Ministère des Sports. Les congés sportifs pour compétiteurs commencent à être accordés que pour des compétitions de « très haut niveau ».

Je dois rappeler qu'une demande de subside extraordinaire en amont à la compétition avec un budget provisoire doit être introduite à travers la FAL. Le ministère des Sport n'accorde que 3 subsides par an et par Fédération. Si plus de 3 demandes sont introduites, la FAL sera obligée de retenir les 3 demandes les plus élevées et de répartir les subsides de façon correcte entre toutes les équipes.

ELUS

Les membres du CLVV ont trouvé des solutions pour la plus grande partie des terrains à acheter/échanger pour moderniser le terrain d'Useldange. Il faut attendre la décision du gouvernement pour l'exécution.

ELNT

La FAL est exploitant du terrain à Noertrange. Elle a délégué le fonctionnement journalier et technique au Cercle Para Luxembourg (CPL) qui en rapporte régulièrement au CA de la FAL. Les frais de fonctionnement sont avancés par la FAL, qui elle sera remboursée par le Ministère des Sports. Le Ministère des Sports a instauré un budget de fonctionnement sur base de chiffres avancés par le Cercle Para et la FAL.

Un contrôle annuel sur place de la DAC a relevé quelques défauts. La plupart de ces défauts ont été corrigés dans les meilleurs délais.

Un nouveau contrat d'assurance RC inclut les risques de la FAL sur ELNT.

Le contrat de bail des parcelles dont l'état n'est pas propriétaire est à reconduction tacite. Il y a des efforts pour acquérir les terrains manquants.

Une autorisation d'exploitation pour le remplacement de la station d'essence a eu un avis favorable de la part de l'administration de l'environnement.

Le club CPL a été libéré des frais de hangar, vu qu'il fait la formation de parachutistes. Un nouveau hangar à ELNT réduirait quand-même les frais de déplacement.

Une nouvelle commission d'exploitation de ELNT a été nommée.

EAS

Délégué pour la FAL : Après le décès de M. Marcel Felten, la FAL n'a toujours pas trouvé un nouveau délégué.



Ernest Mattiussi

Secrétaire Général FAL